



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 12 février 2024

COATICOOK, le 12 février 2024 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait l'entretien de la signalisation et le débroussaillage un peu partout sur le territoire. Quelques réparations ont été effectuées en secteur rural. Les équipes ont assuré le déneigement des rues, des stationnements et des trottoirs ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont géré quelques petites pannes mineures lors de la tempête du 9-10 janvier dernier. Plusieurs projets de ligne et de raccordements ont été effectués au cours du mois ;
- Division des infrastructures, l'équipe a terminé l'actualisation des plans, de mise à niveau des inventaires et de mise à l'ordre des équipements d'intervention. En ce qui concerne le puits numéro 5, la ligne d'alimentation de l'usine de filtration a été désinfectée le 7 février et le nouveau puits a été mis en fonction le lendemain ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont fait des travaux d'entretien sur la piste cyclable, dans les parcs et certains bâtiments.

Loisirs

Entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Coaticook, la Municipalité régionale de comté de

Coaticook et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons ainsi que le partage des coûts visant l'utilisation des équipements municipaux et scolaires

la Ville, la MRC et le Centre de services scolaire ont conclu une entente impliquant le Ministère de l'Éducation relativement au partage d'infrastructures et équipements de loisirs et de mode de gestion de celles-ci. Ils cherchent tous les occasions de contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie par la population. Dans une optique de saine gestion des fonds publics il est de mise de mettre en commun leurs infrastructures et équipements. Les activités culturelles, sociales, éducatives, sportives et de loisirs procurent une valeur ajoutée pour les élèves ainsi qu'au mieux-être des citoyens de la MRC de Coaticook. Le conseil a donc adopté une entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Coaticook, la Municipalité régionale de comté de Coaticook et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons ainsi que le partage des coûts visant l'utilisation des équipements municipaux et scolaires

Développement économique

Acceptation de la soumission pour les services professionnels pour les plans et devis d'architecture et d'ingénierie ainsi que pour la surveillance des travaux pour un projet de construction d'un complexe agroalimentaire

La Ville de Coaticook a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appels d'offres SEAO les services professionnels pour les plans et devis d'architecture et d'ingénierie ainsi que pour la surveillance des travaux pour un projet de construction d'un complexe agroalimentaire. Suite à l'ouverture et à l'analyse des soumissions, le conseil municipal a accepté l'offre d'Architech Design au montant de 286 567,72 \$ plus les taxes applicables.

Services extérieurs

Réquisitions pour l'achat d'une station de réparation de vélos au parc Laurence, pour l'achat de matériel pour le parc Laurence et le stade Julien-Morin, pour l'achat d'un gazebo pour le parc Elvyn-Baldwin et pour l'achat d'un gazebo pour le parc André-Louis-Cloutier

La Ville de Coaticook désire toujours s'assurer d'une bonne qualité de ses installations. Des investissements sont faits régulièrement pour les améliorer. Le conseil a accepté plusieurs achats au cours de ce mois pour l'amélioration de ses parcs.

Voici les contrats octroyés : achat d'une station de réparation de vélos au parc Laurence à la compagnie acier Jean Hébert inc. au montant de 3 657 \$ plus les taxes applicables, achat de matériel pour le parc Laurence et le stade Julien-Morin à la compagnie Sports-Inter plus au montant de 4 977,50 \$ plus les taxes applicables, achat d'un gazebo pour le parc Elvyn-Baldwin et d'un deuxième pour le parc André-Louis-Cloutier à la compagnie Gazébec au montant de 19 275 \$ chacun plus les taxes applicables.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256